



Lettre d'information communale

12

30-04-2024



Elections Européennes



dimanche 09 juin 2024
bureaux de vote 1 et 2
Salle du Grand Rocher - Espace Herculeais
horaires d'ouverture des bureaux : 8h - 18h

Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) une réunion publique aura lieu
le mardi 28 mai 2024
18h30
Salle du Grand Rocher



**Le samedi
4 mai 2024,**

le collectif
Initiatives Climat
Theys organise
plusieurs
animations dans
le village pour

mieux, moins consommer et réduire ses déchets :

le matin divers stands devant l'Estancot, l'après-midi
ramassage de déchets en famille dans le village
(matériel prêté par le SIBRECSA)

et un apéritif zéro déchets en fin de journée au parc.
Venez nombreux !



Pour évoquer les grands enjeux de la
politique du Syndicat Mixte des
Mobilités de l'Aire Grenobloise et sa
mise en œuvre sur le terrain le

Comité Local des Mobilités du **secteur Grésivaudan Nord**
aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 19h
Mairie Le Touvet – salle du Conseil Municipal.

Et, dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Mobilité (PDM),
le SMMAG organise une conférence-débat grand public sur le
thème des mobilités actives (marche, vélo, trottinettes...)

le mercredi 22 mai 2024 de 18h à 21h
à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine à Grenoble.



Marché aux fleurs et
plantes potagères
samedi 04 mai matin

Cérémonies commémoratives

mercredi 08 mai à 9h30 - parking Espace Herculeais
mardi 04 juin à 18h - place de l'Eglise

La lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints

L'arrêté n° 24-008 du 16 janvier 2024
Préfecture Région Auvergne Rhône Alpes

réglemente pour l'année 2024 une zone correspondant à
l'ensemble des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes, zone dite de
« lutte obligatoire » contre les scolytes (*Ips typographus*).

Dans cette zone, des obligations concernant les épicéas sur pied
attaqués par les scolytes et toutes les grumes d'épicéas abattues
ou à abattre s'imposent à tous les propriétaires forestiers.

Les propriétaires sont tenus de prendre les mesures de nature à
limiter les attaques de scolytes sur les épicéas (mesures curatives
ou mesures préventives). L'arrêté est consultable sur le site
internet de la commune.



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Chaque trimestre, Henri Baile, Président de la
communauté de communes vous rencontre lors de
permanences sur le territoire. Sollicitez un rendez-
vous pour échanger sur les compétences et les
services à la population de l'intercommunalité.

• **jeudi 30 mai de 17h à 19h à Hurtières**

Les rendez-vous ont lieu en mairie et durent environ
une demie heure par habitant. Après avoir rempli le
formulaire de demande de rendez-vous, vous recevrez
une confirmation par mail et des précisions
concernant l'heure du rendez-vous.





L'ADEF, Association pour le Développement De l'Emploi et de la Formation, poursuit son développement et recrute de nombreux profils.

Après avoir accompagné plus de 118 salariés en 2023, l'ADEF poursuit son développement et annonce le recrutement de nombreux salariés supplémentaires.



Aujourd'hui, l'ADEF accompagne des hommes et des femmes dans leurs projets professionnels : pour un retour à l'emploi, une reconversion et/ou un soutien socio-professionnel. L'association propose différentes missions, en CDD d'usage, en temps plein ou en temps partiel, dans toute la Vallée du Grésivaudan.

Le tout, sur des postes variés : employé(e) de maison, lingè(re), agent de collectivité, restauration, entretien, élève éducateur/trice, ouvrier(e), paysagiste, travaux divers.

Pour ce faire et pour offrir à tous de belles opportunités professionnelles et un suivi socio-professionnel personnalisé, l'ADEF recrute de nouveaux profils !

En parallèle de ces missions, et en fonction des besoins du salarié, un accompagnement personnalisé lui sera dispensé, grâce à un premier diagnostic : la mobilité, la garde d'enfant, le logement, le surendettement, etc.

L'ADEF est à l'écoute de ses salariés pour donner un nouvel élan à leurs projets professionnels à travers, notamment, des mises à dispositions régulières.

Une mission sociale engagée auprès des demandeurs d'emploi, l'ADEF Grésivaudan s'attache à accompagner ses salariés vers un retour à l'emploi durable à travers un accompagnement personnalisé de 24 mois maximum, des mises à disposition et des formations.

Quelques critères pour intégrer l'ADEF et bénéficier de leurs conseils :

Être domicilié dans la Vallée du Grésivaudan.

Être en recherche d'emploi.

Être en difficulté pour un retour vers l'emploi.

Comment ça marche ?

L'ADEF est l'employeur. Dès son arrivée dans l'association, le candidat est immédiatement salarié et susceptible d'être positionné sur des missions le concernant. Pour un accompagnement au plus près du salarié, les antennes de l'ADEF Grésivaudan sont ouvertes à Crolles, Goncelin, et Pontcharra.

Pour joindre l'ADEF

antenne de Crolles 04 76 92 19 20

antenne de Goncelin 04 76 13 21 21

antenne de Pontcharra 04 76 13 57 84

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge



Nous vous donnons rendez-vous, un mardi par mois, de 14 h 30 à 16 h 15 autour d'un thème.



CENTRE SOCIO - CULTUREL DE FROGES
12 Rue Lamartine - 38 190 FROGES
L'accès est libre et gratuit, sans obligation d'assiduité.



Renseignements :
Maison de l'Autonomie
à Barraux ou
CMS de Villard Bonnot
04 56 58 16 41

mardi 14 mai 2024 : se faire plaisir, c'est possible !

mardi 11 juin 2024 : être aidant, c'est

mardi 9 juillet 2024 : café d'été et vos idées...



Une sérénité à préserver...



La circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur toutes les pistes forestières et les chemins ruraux de la commune

"Les chemins ruraux appartiennent à tout le monde"... à partir du moment où l'on respecte la réglementation en vigueur sur la commune.

La réglementation est la base pour une utilisation harmonieuse de ces espaces où se côtoient différents usagers (sylviculteurs, agriculteurs, chasseurs, promeneurs, VTTistes, ...).

Ne pas respecter la réglementation, c'est ne pas respecter les autres.

Sur la commune de Theys, l'accès aux pistes forestières et chemins ruraux est interdit aux véhicules à moteur, sauf dérogation.

Il est interdit de **brûler** des déchets verts (végétaux secs ou humides tels branchages, herbes, feuilles...) dans son **jardin** ou sur son terrain.

Cette interdiction est valable de jour comme de nuit. En effet, il est fort regrettable de repérer des feux tard le soir, tôt le matin ou lorsque le brouillard est installé en pensant échapper aux contrôles.

Les professionnels sont également concernés et il convient pour tous, selon son statut, de consulter le site de la Préfecture ou bien, pour des questions très particulières (végétaux infectés, débroussaillage de sécurité...) d'adresser un courrier au Service Environnement, Direction Départementale des Territoires, 17 bd Joseph Vallier - 38040 Grenoble.

En Isère se reporter aux arrêtés préfectoraux n^{os} :

2013.322.0020, 2016.05.12.005, 2017.04.28.007,

2018.02.01.006, 2018.01.02.004, et le Plan de

Protection de l'atmosphère Grenoble.



NE BRÛLONS PLUS
NOS DÉCHETS VERTS
à **L'AIR LIBRE!**



Le printemps est de retour et les travaux dans le jardin seront pour tous un plaisir.

Cependant nous vous rappelons que l'utilisation des tondeuses, matériel de taille, tronçonneuses... est autorisée uniquement aux horaires suivants :

jours ouvrables

8h30-12h - 14h-19h30

samedi

9h-12h - 15h-19h

dimanches et jours fériés

10h-12 h

arrêté préfectoral n° 97-5126



La commune connaît depuis quelques temps de multiples incivilités comme entre autre, des tags sur les sanitaires du camping, des traces de moto au Parc Jail, la dégradation des bancs publics, ...

Une plainte a été déposée en gendarmerie de Goncelin.



Informations pratiques

Les inscriptions à la micro-crèche sont ouvertes les lundi et jeudi, le matin entre 8h et 11h ou pour tout renseignement au 06 56 83 70 72.

Pour tout retard sur une inscription à l'école, pour la rentrée de septembre, vous pouvez vous présenter en mairie ou appeler le secrétariat au 04 76 71 05 47.

Le service de déchetterie mobile est pour l'instant suspendu. Vous êtes invités à utiliser les déchetteries du SIBRECSA <https://sibreca.fr/les-decheteries/horaires-ouvertures-accès/> ou du GRESIVAUDAN (Le Touvet, Crolles...). A noter, les déchetterie du GRESIVAUDAN n'acceptent pas le dépôt de terre.

Le stationnement est interdit, parking du Moulin, le samedi matin pour le marché, le samedi soir pour le camion pizza et le mardi à partir de 10h30 pour l'emplacement de la caravane Marinette.

Consultation des citoyens relative aux Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAErR)

La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAErR). La présente concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis et propositions, afin d'aider les élus de Theys à faire remonter les ZAErR validés en conseil municipal auprès du référent préfectoral énergies renouvelables.

Ainsi, la commune de Theys lance une concertation sur registre du lundi 06 mai au mercredi 05 juin 2024.

Les citoyens sont invités à faire part de leurs avis et propositions en mairie aux horaires d'ouverture au public.

Des contributions électroniques sont possibles à l'adresse accueil@theys.fr, avec impérativement l'objet « Consultation ZAErR ».

Informations travaux

Cimetière : suite aux travaux d'engazonnement les allées du cimetière sont déjà bien vertes - une reprise des parties non engazonnées sera faite ce printemps.

Maison de santé : les travaux vont débuter avec une installation des professionnels (les) de santé prévue sur cette fin d'année.

Eglise : la reprise du sol à l'intérieur est terminée. Des témoins ont été posés sur l'édifice afin de mesurer les mouvements et d'aider à la décision sur la programmation de travaux.

L'accès à la porte arrière de l'édifice est en cours de finalisation, cheminement facilité et escaliers sur un côté.

THEYS
VOUS ÊTES NÉS EN 1934 ? 1944 ? 1954 ?
1964 ? 1974 ? 1984 ? 1994 ? 2004 ? 2014 ?
UN BÉBÉ À NAÎTRE EN 2024 ?
PARTICIPEZ À LA
FÊTE DES CLASSES
EN
4
DIMANCHE 15
SEPTEMBRE
2024
INFOS : THEYS.CONSCRITS04@GMAIL.COM

**Roulons à vélos,
roulons
ensemble, le vélo
c'est la liberté !**

lundi 13 et mardi 14 mai de 8h30 à 16h30
à Theys

La commune de Theys organise sur deux jours des cours de vélos pour les enfants de l'école primaire dans le cadre du dispositif national Mai à Vélo. Les élèves apprendront également les bases de l'entretien et de la révision mécanique afin de pouvoir rouler en toute sécurité. Ces ateliers se dérouleront au sein du nouveau Pump Track au centre de la commune.

Deux moniteurs DE, un technicien cycle et son camion d'assistance seront présents afin d'accompagner durant ces deux jours les enfants dans leur apprentissage.

